

Etat des certifications
au 12 avril 2011



Production basic

courant 7'626 GWh/an
chaleur 551 GWh/an

Distribution basic

courant 1'796 GWh/an
chaleur 1 GWh/an

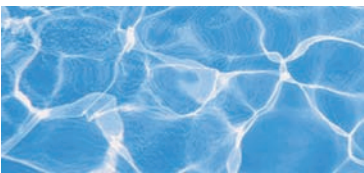
Production star

courant 1'796 GWh/an
chaleur 105 GWh/an
biométhane 23 GWh/an

Distribution star

courant 783 GWh/an
chaleur 0.1 GWh/an
biométhane 3 GWh/an

nouvelles certifications



Production courant basic: centrale hydro-électrique: Wasserkraftwerk Herzogenmühle (Herzogenmühle Wasserkraft AG)

Production courant star: centrales hydro-électriques: Kraftwerk Blumenstein (Wasserversorgung Gemeindeverband Blattenheid), Trinkwasserkraftwerk Plang Sumvei (Elektrizitätswerk Stierva) **installations photovoltaïques:** PV-Anlage der Kälte-Wärmetechnik AG (BKW FMB Energie AG), Photovoltaikanlagen Horgen (Gesundheits-, Energie- und Umweltamt Horgen), Photovoltaikanlage der SQS (SQS), Pool Rochat Solaire (Rochat Solaire SA), Photovoltaikanlagen EW Sirmach (EW Sirmach) **biogaz agricole:** Comexor Biogaz (Ökostrom Schweiz) **fermentation des déchets verts:** Grün-gutvergärung der BEBAG (BEBAG Bioenergie Bätterkinden AG) **gaz de digestion:** ARA Waldau (Abwasserreinigungsverband Heinzenberg-Domleschg)

Distribution courant star: SQS Solarstrom (SQS), praxis eco-energia (Praxis Energia SA)

Sondage 2009 sur l'éco-électricité



Part de marché des produits électriques issus d'énergies renouvelables en 2009

Le tout dernier sondage sur les produits électriques suisses est disponible depuis mars 2011, avec les chiffres de vente 2009. Il est le seul à présenter des données détaillées concernant le marché volontaire des produits électriques issus d'énergies renouvelables. Il a été montré que le volume des ventes avait pu être augmenté en 2009 par rapport à l'année 2008. Cet accroissement est surtout dû aux produits électriques solaires. Un accroissement au-dessus de la moyenne (16%) a été constaté pour l'éco-électricité (produits énergétiques certifiés *naturemade star*). C'est la première fois que le secrétariat du VUE effectue ce sondage sur mandat de l'OFEN. Le VUE a succédé à l'AEE (Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique) dans la réalisation de cette tâche.

Le sondage n'est disponible que sous forme électronique et peut être téléchargé sous www.naturemade.ch -> label -> actuel.

Infos de l'association



Adaptation du critère LK-P1: Protection des environs

Le comité du VUE a précisé le critère LK-P1 « Protection des environs » de la manière suivante :

«Les installations photovoltaïques sont certifiables lorsqu'elles sont installées dans des zones de lotissement. En-dehors des zones de lotissement, elles sont certifiables si elles sont installées contre ou sur des bâtiments, dispositifs de protection (p. ex. paravalanches, parois anti-bruit) ou contre/sur les parties constructives solidement ancrées dans le sol de bâtiments et d'installations. L'utilisation à titre principal de l'installation ou du bâtiment doit être garantie à long terme, et son exploitation secondaire par le fait de l'installation photovoltaïque ne doit pas prévaloir. Il est interdit de porter une atteinte durable à des paysages et des habitats dignes de protection, et une remise en état des paysages et des habitats doit être possible. Ceci est aussi valable pour les installations auxiliaires qui sont nécessaires à la construction et à l'exploitation. »

Ce critère est valable à partir du 1^{er} janvier 2012.

Règle de langage pour l'éco-électricité

Seule l'électricité certifiée avec le label *naturemade star* peut être appelée éco-électricité. Il y a là-dessus un large consensus dans la branche énergétique suisse, aussi confirmé par l'étude « Green electricity - Making a Difference » de PriceWaterhouseCoopers. Le VUE réalise un sondage auprès de ses membres pour pouvoir confirmer ce soutien au sein de la branche.

Assemblée générale naturemade du 24 mai 2011

L'Assemblée générale du VUE se déroulera pour la première fois au Tessin. Cette année, l'hôte de la manifestation sera AET, Azienda Elettrica Ticinese. Après un repas en commun au Castello Grande s'offrira l'occasion unique de visiter le prototype de la centrale solaire parabolique de l'entreprise tessinoise Airlight Energy à Biasca. Le VUE se réjouit de pouvoir y accueillir de nombreux participants.

Dates Délais de remise pour les (re)certifications

- 13 mai 2011
- 2 août 2011
- 4 octobre 2011
- 13 mars 2012